



PARTI RADICAL

Liberté, Égalité, **Fraternité**

Le Président

Laurent HÉNART
Maire de Nancy
Ancien Ministre

Monsieur le Président,

AMRF - COURRIER ARRIVE
08 SEP. 2014

Paris, le 2 septembre 2014

Vous avez bien voulu m'interroger sur la vision du Parti Radical au sujet de la réforme territoriale. Je vous remercie pour votre démarche et m'excuse du délai de réponse tant ce sujet est important pour notre formation politique particulièrement attachée à la « République des Territoires » et à la décentralisation.

Le débat sur cette réforme territoriale est un enjeu national majeur, qui ne doit pas être une nouvelle occasion manquée pour redonner un nouveau souffle indispensable à nos territoires.

Tout d'abord, il est essentiel que la réforme clarifie la répartition des compétences à chaque échelon territorial et privilégie la spécialisation à l'inverse de la clause générale de compétences. Le Parti Radical est notamment favorable à la mise en place d'un véritable « Pouvoir Régional », cher à Jean-Jacques Servan-Schreiber, avec davantage de transferts de compétences et l'instauration d'un véritable pouvoir réglementaire.

Par ailleurs, le Parti Radical s'est prononcé en faveur de la simplification territoriale aux conditions d'une part, qu'elle tienne compte de l'organisation territoriale et des spécificités du milieu urbain et du milieu rural, d'autre part qu'elle vise à un vrai objectif d'économies des dépenses publiques.

La prise en compte des réalités locales doit en effet nous inciter à raisonner territoire par territoire : si l'échelon du département dans sa forme actuelle peut être légitimement remis en cause, dans certaines zones rurales en revanche, une forme départementale devra pouvoir être maintenue, même si quelques transferts de compétence pourront aussi être envisagés dans un souci de rationalité administrative.

S'agissant de notre exigence d'ordre financier, la réforme doit être source d'économies d'échelle tangibles et ne peut en aucun pas servir de cache-nez à une nouvelle diminution des dotations aux collectivités, déjà très réduites, d'autant plus que celles-ci représentent aujourd'hui près de 80% de l'investissement public.

Enfin, le Parti Radical est particulièrement sensible à la défense de l' élu de proximité. Toute réforme territoriale doit s'accompagner d'une réflexion sur la mise en place d'un véritable statut de l' élu.

Les débats vont se poursuivre ces prochaines semaines au sein de notre Parti. Je vous informe que la Fédération nationale des élus républicains et radicaux (FNERR) organise une convention des élus sur le projet de réforme territoriale, le 4 octobre à Bourges. Nous serions heureux de vous y accueillir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Laurent HÉNART

Monsieur Vanik BERBERIAN
Président de l'AMRF
52 avenue Maréchal Foch
69006 Lyon